

CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (C.A.P.) et DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (C.C.P.)

Année 2025

	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS A INSTRUIRE EN C.A.P. ET EN C.C.P. ⁽¹⁾	DATE DE LA REUNION DES C.A.P. A - B ET C ET DE LA C.C.P.
1 ^{ère} réunion des Commissions Administratives Paritaires et de la Commission Consultative Paritaire	Mardi 10 décembre 2024	Mardi 21 janvier 2025 (après-midi)
2 ^{ème} réunion des Commissions Administratives Paritaires et de la Commission Consultative Paritaire	Mardi 18 février 2025	Lundi 31 mars 2025
3 ^{ème} réunion des Commissions Administratives Paritaires et de la Commission Consultative Paritaire	Lundi 5 mai 2025	Lundi 16 juin 2025
4 ^{ème} réunion des Commissions Administratives Paritaires et de la Commission Consultative Paritaire	Mardi 05 août 2025	Mardi 16 septembre 2025 (après-midi)
5 ^{ème} réunion des Commissions Administratives Paritaires et de la Commission Consultative Paritaire	Lundi 20 octobre 2025	Lundi 1^{er} décembre 2025 (après-midi)

(1) Tous les dossiers reçus après la date limite seront examinés à l'ordre du jour des prochaines C.A.P. et C.C.P.
Il est important de respecter les délais de saisine.

N.B. : Les dates des C.A.P. et de la C.C.P. sont susceptibles d'être modifiées.

L'AVIS DES C.A.P. ET C.C.P. DOIT TOUJOURS ETRE PREALABLE A LA DECISION.